

**DEMANDE DE RACCORDEMENT AU RESEAU COMMUNAL
DES EAUX USÉES & EAUX CLAIRES**

1. Identification du requérant	
Nom, raison sociale	
Adresse, domicile	
Bureaux techniques mandatés (architecte, ingénieur)	
2. Situation et genre de raccordement demandé	
<input type="radio"/> Villa - chalet	<input type="radio"/> Commerce, industrie
<input type="radio"/> Immeuble à plusieurs logements	<input type="radio"/> Bâtiment agricole
<input type="radio"/> Lotissement (villas-chalets)	<input type="radio"/> Autres
<input type="radio"/> Bâtiment(s) existant(s), n° bâtiment	
Situé à (localité et lieu-dit)	
Folio(s)	
Parcelle(s)	
3. Données techniques du raccordement	
Date prévue pour les travaux de branchement	
Diamètre intérieur de la conduite privée	
Matériaux utilisés pour la conduite privée	
Les travaux d'appareillage seront exécutés par l'entreprise suivante	
4. Conditions à respecter par le requérant	
<p>Un plan de situation échelle 1:500 – 1:1000 vierge (à se procurer au Bureau Blanc & Schmid à Nax) sera annexé à la présente demande.</p> <p>Il sera retourné par la Commune avec le tracé autorisé.</p> <p>Le requérant s'engage à respecter toutes les prescriptions susmentionnées et celles figurant dans les conditions générales annexées ainsi que le règlement concernant les eaux usées. Il s'engage à payer la taxe de raccordement au réseau communal d'eau potable, selon les tarifs en vigueur à la date de l'autorisation de raccordement (cf www.mont-noble.ch).</p>	
5. Remarques :	

Formulaire à retourner à la Commune en 2 exemplaires pour autorisation.

Date : Signature du requérant :

Sceau :

Autorisation accordée par la Commune le Signature :